L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE. No. 81 RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 22 MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

MEXIQUE.

Nouvelles importantes.

Les goëlettes Watchman et Balame, sont arrivées hier venant de la Vera-Cruz d'où elles sont parties le 1r courant. Elles portent la nouvelle qu'un traité de paix a été conclu le 9 entre l'Amiral Baudin, de la part de la France et don Manuel Gorostiza et le général Guadalupe Victoria, de la part du Mexique (par l'entremise de M. Packenham.) Il parait qu'on a aussitôt envoyé ce traité à Mexico pour en obtenir la ratification.

OFFICIEL.

Monsieur C. E. David, consul de France à la Nlle. Orléans, heureux de pouvoir le plus tôt possible annoncer au commerce une nouvelle qui lui sera sans doute agréable, vient de nous communiquer l'extrait suivant d'une dépêche de Monsieur le Vice-Amiral Baudin.

Le 9 au soir l'amiral Baudin a signé à la Vera Cruz avec les ministres plénipotentiaires mexicains. Don Manuel Gorostiza et le général Guadeloupe Victoria une convention et un traité de paix.

M. Gorostiza est parti le 10 au matin pour Mexico afin d'obtenir du congrès la ratification de ces deux actes.

Les plénipotentiaires mexicains ont demandé une armistice de 15 jours lequel leur a été accordé par l'amiral qui a d'ailleurs empressé d'ouvrir le port de la Vera-Cruz à tous les pavillons indistinctement.

Les batimens français et étrangers qui se trouvaient à la Vera-Cruz, allaient commencer le déchargement de leurs marchandises.

Nous avons enfin reçu des nouvelles pacifiques du Mexique. Dieu soit loué.

La paix a été signée par l'amiral Baudin pour la France et par Gorostiza et Victoria pour le Mexique. L'on n'attendait que la ratification du congrès pour donner à cet acte l'authenticité solennelle qu'il doit avoir.

Nous ne savons pas officiellement quelles sont les bases du traité conclu; mais il est certain que le Brave Amiral n'aura point accepté des conditions indignes de lui et de la France: on peut s'en rapporter à lui en fait d'honneur. La seule chose contre laquelle il ait à se mettre en garde, c'est sa générosité chevaleresque. On parle de conditions par lesquelles la France ne réclamerait aucuns frais de guerre; mais ces nouvelles ne sauraient être vraies. On verra par la correspondance que nous publions aujourd'hui, (correspondance qui mérite toute confiance,) que les frais de la guerre sont, au contraire, formellement stipulés et doivent être ajoutés aux $600,000 portées au dernier *ultimatum*.

Reste maintenant à savoir si le Congrès ratifiera le traité signé par ses ministres plénipotentiaires. Quoique bien convaincu de la duplicité du gouvernement de Bustamente, nous penchons pour l'affirmative et croyons que le traité sera ratifié parce que, après tout, l'intervention de Packenham est pour ce gouvernement un ancre de salut qui sauve les apparences et satisfait l'amour propre. S'il en était autrement, la foi mexicaine remplacerait la foi punique.

Quoiqu'il en soit l'amiral vient de donner une nouvelle preuve du desir qu'il a de favoriser le plus possible le commerce en général, en déclarant tout de suite le port de Vera-Cruz ouvert à tous les pavillons.

La France trouve en lui un digne représentant.

Nous devons à l'obligeance d'une de nos respectables maisons de commerce, la communication suivante qui mérite toute confiance, la lettre dont elle est extraite, étant écrite par une personne à portée d'être bien informée.

Extrait d'une lettre de Vera Cruz, 9 mars 1839.

J'ai à vous annoncer que les affaires sont terminées. Il y a six jours que deux envoyés du gouvernement Mexicain sont arrivés à Vera-Cruz pour traiter avec l'amiral. Les conférences ont commencé il y a trois jours. Les Mexicains voulaient que les conférences eussent lieu à bord d'une frégate anglaise, mais l'amiral n'a consenti à traiter qu'à son bord ou à terre: ce qui a eu lieu. Le 7 les conférences ont commencé, le 8 on s'est à peu près mis d'accord et l'amiral a accepté un dîner à terre où se trouvaient tous les consuls et agents des puissances étrangères. Le soir on a tiré beaucoup de fusées.

Ce matin l'amiral est demeuré à terre jusqu'à 11 heures. Tout est arrêté et les signatures sont apposées. Peu après un courrier est parti pour Mexico pour en donner connaissance au gouvernement. On a accordé douze jours pour recevoir une réponse.

Il parait que tout a été accepté comme le demandait la première capitulation, et l'amiral a obtenu de plus que tous les frais de la guerre et toutes les dépenses faites pour les expulsés lui seraient payés et que le gouvernement Mexicain accorderait en outre à ces derniers une indemnité de $200,000. Cette clause a été accordée sur l'arbitrage d'une nation neutre nommée à cet effet et que l'on croit être l'Angleterre. Voila ce que disent toutes les personnes bien informées et c'est la vérité. Seulement ce n'est pas officiel: les articles ne devant être publiés qu'au retour du courrier.

La ville se peuple rapidement. On s'occupe de l'organisation de la douane, on s'occupe également de la question de l'ordre du déchargement des navires.

Il parait positif que l'amiral s'est réservé de prendre toutes les fortes ... les belles pièces de canon en bronze ... de Louis XIV. Ce soir on a même commencé à en mettre à bord de la frégate de l'amiral.

10 heures 1/2 du matin.

Par la goëlette *Southerner*, capitaine Gaylord, arrivée de Matamoras en neuf jours, nous apprenons qu'une escarmouche a eu lieu le 10 courant aux environs de cette ville entre les Centralistes et les Fédéralistes. Ces derniers ont considérablement souffert et ont été obligés de battre en retraite. Rien d'ailleurs de nouveau.

MAINE.

La lettre que nous insérons de notre correspondant de Washington contient des détails d'un grand intérêt sur la question en litige entre le gouvernement du Canada et le nôtre; ces détails se trouvent entièrement confirmés par les avis que nous recevons de New York par la malle expresse du 12 courant.

Nous apprenons par le Bangor Whig que deux compagnies sous les ordres du capitaine Manfield et Fish ont été envoyées de Houlton pour occuper une position éloignée de cette ville d'environ 25 milles, y établir quelques moyens de défense et protéger la marche de nos troupes à travers un défilé qui est à environ soixante chaines de la ligne indiquée par le traité de 1783. Les habitants de cette partie du territoire sont en force considérable; quatre compagnies ont reçu ordre de se porter vers l'Aroostook, et le reste doit les suivre dans quelques jours.

Différents bruits confirment les nouvelles que nous avons eues, que sir John Colborne s'occupait activement à prendre des mesures pour coopérer avec New-Brunswick.

L'Etat du Maine, cependant semble être sur le ... il parait attentif à tous les mouvements de ses adversaires, et parait décidé à ajouter très peu de foi aux protestations de paix de sir John Harvey. Les journaux de l'Etat disent que malgré les représentations des *Blue noses*, le gouverneur Harvey est bien déterminé à occuper militairement le territoire contesté jusqu'à ce que les forces du Maine se soient retirées. Les troupes anglaises se réunissaient près de la rivière Madawaska et les notres près de l'Aroostook ainsi les unes et les autres étaient également sur le territoire contesté.

Six compagnies ont quitté Bangor le 7, se rendant à Houlton, à cette date les troupes qui étaient à Augusta s'élevaient à 1000 hommes, et à toute heure il en arrivait de nouvelles.

Le Courrier de St. Johns dit, que le navire Crocodile capitaine Stewart, était arrivé dans la matinée à Halifax, ayant à son bord six officiers et 190 hommes du 69ème régiment, sous les ordres du major Brooks. Ces troupes devaient se rendre à Fredericton. Voici ce que dit le Courrier de St. Johns au sujet des mesures qu'a prises la législature de cette province. "Il a été reçu un message du gouverneur, contenant que les circonstances actuelles nécessitaient l'appel d'une partie de la milice, dont 850 hommes devraient être choisis pour se tenir prêts à marcher aussitôt que le cas l'exigerait. Sur ce nombre, ... cents étaient déjà enrôlés, pour lesquels la paie et les provisions de bouche devraient être fournies, jusqu'à ce que de nouveaux arrangements pussent être faits par le gouvernement de Sa Majesté.

L'on nous dit que le jour suivant, la chambre a répondu au message de Son Excellence, en mettant à sa disposition la somme de £10,000, ce qui, avec celle de £1000 votée par la corporation de St. Johns, prouve d'une manière évidente que nos autorités sont bien disposées à seconder notre gouverneur par tous les moyens qui sont à leur pouvoir. Une allocation de £500 a été faite par la législature pour l'équipement d'un corps de dragons légers."

Il parait cependant que la visite du général Scott à Augusta n'a pas été sans effets. D'après les journaux du Maine, ce général ne devait point réussir à amener le gouverneur Fairfield à des idées un peu plus pacifiques.

Les avis que nous recevons aujourd'hui, nous informent du contraire. Par suite des conférences qui ont eu lieu entre ce général et le gouverneur du Maine, ce dernier était, dit-on, disposé à envoyer à la législature un message d'une nature pacifique. Les préparatifs n'en continuaient pas moins des deux côtés.

PLATSBURGH, N. Y. 5 mars.

Par une lettre reçue en ville hier soir, ainsi que d'après les nouvelles que nous donne une personne venue directement de la partie Est du lac, nous sommes informés que les autorités anglaises du Canada, ont formellement pris possession de la partie du territoire contesté sur cette frontière, en même temps ... de la position du fort de *Bourse's Point*, ... pavillon et en y stationnant des ... qui est pire, elles ont enrôlé ... sur cette ligne.

ASSEMB[illegible]

A une assemb[illegible] des deux chambres de [illegible] maison d'Etat, le [illegible] président, et Mrs [illegible] secrétaires. [illegible] assemblée avait lieu ayant [illegible] comité de trois membres serait [illegible] des résolutions et les présenter à [illegible] de l'assemblée.

En conséquence le président nomma Messrs. C. M. Conrad, A. Cousin et William Dunbar, qui rapportèrent les résolutions suivantes qui furent adoptées à l'unanimité.

Résolu, que des délégués soient nommés pour représenter les Whigs de la Louisiane, dans toute convention générale qui pourra être tenue à l'effet de choisir et nommer un candidat à la présidence et à la vice présidence des Etats Unis, à la prochaine élection.

Résolu en outre, que les Whigs de la Louisiane concevant une haute opinion de l'intégrité, de l'habileté et du patriotisme de HENRY CLAY du Kentucky, recommandent respectueusement sa nomination comme candidat whig pour la présidence des Etats Unis.

Résolu que malgré la prédiction exprimée ci-dessus, ils requièrent leurs délégués de se joindre pour soutenir toute autre personne qui pourrait recevoir la majorité des votes dans la convention.

Résolu que les dits délégués sont autorisés à remplir tout vide qui pourrait résulter de la résignation de l'un d'eux ou d'autres motifs.

En conséquence, ont été nommés à l'unanimité, délégués de l'Etat de la Louisiane.

Les Hon. E. D. White, F. Gaiennié,
" Rice Garland, P. A. Ducros,
" Alex. Porter, Geo. M. Graham,
" Thos. W. Chinn, A. Ledoux,
MM. Alex. Barrow, W. H. Sparks,
Jacques Toutant, Cyprien Dupré.

Résolu en outre, que copie de ces résolutions soit remise à chacun des délégués ci-dessus nommés, et que quiconque d'entr'eux qui ne pourrait remplir sa mission, soit requis d'en informer les autres délégués.

Résolu sur motion, que les mesures ci dessus, soient publiées dans tous les journaux de l'Etat, attachés à la cause Whig.

Sur motion, l'assemblée s'ajourna.

WALTER BRASHEAR, Président.
THOMAS R. PATTEN, ALBERT HOA, } Secrétaires.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 13 mars 1839.

Il est maintenant bien décidé qu'aucun messager spécial ne sera envoyé en Angleterre, jusqu'à ce qu'on soit informé de la décision de la Grande Bretagne sur les difficultés de la frontière; et si à cette époque quelqu'un est nommé, ce sera une personne du Maine ou du Massachusetts.

Nous avons les journaux de Montréal du 7 et ceux de Quebec du 4 courant. Le message du président relatif aux difficultés du nord-est, ainsi que le protocole de MM. Flox et Forsyth, avaient été reçus à Montréal et étaient considérés comme devant empêcher toute rupture.

Le capitaine Buchanan, porteur de dépêches de sir John Harvey était arrivé à Quebec le 2 mars, il rapportait que sir John attendait des dépêches du ministre anglais à Washington, et croyait fermement que cette affaire se terminerait à l'amiable.

Une lettre de Bangor du 7 courant dit, que lord John Colborne, gouverneur général des provinces anglaises du Nord de l'Amérique fait de grands efforts pour soutenir Sir John Harvey; que ce dernier de son côté fait de rigoureux préparatifs, pour le cas où l'on en viendrait à une rupture; et qu'il a défendu aux journaux de sa province de publier aucun rapport sur les mesures qu'il prend ainsi que sur l'arrivée des troupes.

L'esprit de guerre paraît diminuer à Portland et dans ses environs. L'honorable Reuel Williams, sénateur des Etats-Unis de l'Etat du Maine, était arrivé dans cette ville et avait harangué le peuple, on dit que le ton sur lequel il a parlé a été de cinq cents pour cent plus calme et plus doux qu'il ne l'avait été quinze jours avant au sénat. L'on croit qu'il a été envoyé par le cabinet de Washington pour tâcher de ramener les habitans du Maine à des idées plus pacifiques.

Le général Scott a été reçu par le gouverneur et le conseil à Augusta. Il a fait un discours à la maison d'Etat, dans lequel il a parlé de la manière la plus avantageuse des soldats du Maine, qui avaient servi sous lui dans la dernière guerre. L'on ne dit rien encore de la réponse que feront les autorités du Maine aux recommandations de Van buren. Il n'y a rien dans les journaux dont on puisse induire que le Maine abandonnera l'occupation militaire du territoire contesté.

Les journaux de New-Brunswick parlent aussi chaudement que ceux du Maine. La milice de cette province était continuellement occupée à faire des manœuvres militaires et à s'exercer au maniement des armes. L'effervescence et l'agitation sont cependant locales, et ne sont pas plus répandues dans les autres provinces anglaises du nord de l'Amérique, que la fièvre de guerre du commandant de l'armée du Maine n'a gagné les autres états de l'heureuse Union.

De grandes dilapidations ont été découvertes dans le bureau des postes, à Concord, N.H. C'est encore un triomphe à ajouter à ceux de la sous-trésorerie.

Les nouvelles politiques de New York sont très favorables à la cause whig. Les élections de l'Etat commencent à avoir lieu dans différentes villes; et tout ce qui était resté de loco-focoisme après les trois jours de novembre est entièrement disparu. Les whigs emportent tout devant eux. M. Tallmadge fera des progrès triomphants dans tout son Etat.

Plusieurs élections ont eu lieu dans le Maryland, pour suppléer aux postes vacants à la Législature, et dans toutes les whigs l'ont emporté. Cet Etat est aujourd'hui dans les meilleures dispositions sous la nouvelle organisation du parti whig. Toutes les haines et les préférences privées, qui ont été la cause de la défaite d'octobre dernier du candidat whig pour gouverneur, ont été mises de côté, l'on a pris la détermination bien positive d'agir avec chaleur et avec activité pour la cause whig. Mr. Clay peut être sûr de cet Etat, puisse-t-il être le candidat de la Convention Nationale! Mr. Clay est aujourd'hui candidat du Maryland: mais cet Etat adoptera le candidat whig quelqu'il soit, qui aura été adopté par la convention.

La cinquantième anniversaire de la Constitution des Etats-Unis a été célébrée dans cette ville le 4 courant, d'une manière tout-à-fait remarquable.

Les arguments de Mr. Webster sur les cas de corporation de la Cour de Circuit des Etats-Unis de l'Alabama ont été rapportés en entier. La décision de la cour a été conforme à ces arguments et l'une et les autres méritent la plus grande publicité, parce qu'elles soutiennent ce grand principe conservatifs, qui sont la dernière sauve-garde de nos droits et de nos institutions.

SUITE DU RAPPORT.

Causes des malversations de M. Swartwout.

1o. M. Swartwout ne présentait aucune garantie lors de sa nomination et le comité s'est assuré:

Que lors de sa nomination M. Swartwout avait une réputation qui était loin de présenter quelque sécurité;

Que toujours, avant sa nomination et depuis, il a été notoirement engagé dans des spéculations hasardeuses et endetté pour de fortes sommes;

Que la situation pécuniaire et les spéculations où il était engagé ont beaucoup contribué à ses méfaits.

2o. Mépris coupable des lois et négligence de ses devoirs de la part de *naval officer* de New-York:

Le *naval officer* de New-York, pendant qu'il a été en place de 1830 à 1838, a complètement méconnu les lois et les devoirs de sa place.

Il a tenu nul compte des instructions du contrôleur du trésor du 10 novembre 1830.

En négligeant ainsi ses devoirs il a facilité les dilapidations du collecteur, car s'il s'était conformé aux lois existantes, le collecteur n'aurait pu frauder le trésor sans être découvert.

3o. Même mépris de son devoir et des lois de la part du premier auditeur.

4o. Enfin même mépris des lois de la part des contrôleurs du trésor.

George Wolf ex-contrôleur du trésor, maintenant collecteur du port de Philadelphie et le contrôleur actuel du trésor sont coupables d'avoir au mépris de leurs devoirs, laissé s'accumuler le déficit de Swartwout et d'avoir admis les états sans exiger les pièces à l'appui, ce qui a permis à ce fonctionnaire de détourner de fortes sommes des deniers du gouvernement; enfin d'avoir permis à Swartwout de se pas donner régulièrement ses comptes et de n'avoir pas fait opérer un règlement rigoureux lors de sa sortie.

5o. La discontinuation de l'usage d'employer les banques comme dépositaires des deniers publics.

6o. La négligence coupable du secrétaire du trésor, qui devrait apporter une surveillance rigoureuse sur toutes les parties de son administration.

Depuis plusieurs années on a perdu l'usage de tenir des livres contenant des Etats sommaires de la situation des collecteurs et autres comptables, livres qui régulièrement tenus sont d'un grand secours pour surveiller les fonctionnaires.

Le secrétaire de la Trésorerie n'a pas su ou n'a pas voulu savoir que Swartwout dilapidait; il a su officiellement que ce collecteur devait au trésor $201,000 après avoir quitté son emploi, et n'a pris aucune mesure pour faire payer cette somme; enfin il a manqué à son devoir en permettant au collecteur actuel du port de New-York de retenir contrairement à sa propre opinion (lui secrétaire du trésor), et à celle du procureur général des Etats-Unis, les sommes payées sous protêt pour droit en litige; au lieu de l'obliger à déposer ces sommes au trésor.

DILAPIDATIONS DE PRICES.

Price a enlevé de fortes sommes au Gouvernement comme procureur de district.

Ces dilapidations doivent être attribuées 1o. à ce que ledit Price n'offrait aucune garantie morale aux époques de sa nomination et de sa renomination; comme depuis. 2o. la coupable négligence des officiers du trésor.

Exactitude des ETATS remis par le Collecteur actuel de NEW-YORK.

Le Comité déclare que ces Etats ne sont point exacts parce qu'ils comprennent rarement les sommes reçues pour droits en suspens et les sommes reçues sous protêt. Que cet officier a méconnu les instructions du trésor et les a violées dans ses Etats; qu'il a bravé ouvertement les ordres du Secrétaire de la trésorerie, et a refusé de se conformer à la décision officielle de l'agent légal du trésor; et qu'il garde illégalement en ses mains toutes les sommes reçues sous protêt.

Qu'il a du reste refusé de montrer les livres de caisse et de banques ce qui a empêché le comité de compléter les investigations sur ce point; qu'il parait néanmoins avoir mêlé les fonds du gouvernement avec les siens, et avec ceux de ses *clients* et qu'il en a fait le dépôt sans mentionner aucune distinction, ce qui rend la fraude très facile.

Que les états du *Naval officer* de New-York ne sont pas plus exacts que ceux du collecteur suivant la déclaration du *Deputy Naval Officer*. Et que ce fonctionnaire ne pouvait, d'après le système qu'il suit, déterminer le montant des bons admis par le collecteur en paiement de droits, ni le nom des parties qui ont souscrit ces bons, ni les dates des échéances de ces mêmes bons.

Quant à cette partie des instructions données par la chambre, relative aux "dilapidations qui peuvent avoir lieu présentement," le comité a eu trop de temps pour pouvoir faire une investigation complète. Néanmoins le comité a fait préparer sur les rapports du secrétaire de la trésorerie pendant la dernière session et celle-ci, des tableaux portant les noms des fonctionnaires prevaricateurs, le montant dû par chacun d'eux; leur correspondance avec le trésor et autres circonstances pouvant guider dans une investigation ultérieure; la correspondance de quinze de ces fonctionnaire et celle contenant comment le président et le secrétaire de la trésorerie ont exécuté et fait exécuter les lois. Pour s'en faire une idée exacte il faut parcourir la correspondance même.

En conclusion le comité a constamment trouvé dans le cours de son investigation que les lois ne sont pas exécutées rigoureusement et qu'on tient peu de compte des circulaires de la trésorerie. En général les employés ne doivent leurs emplois qu'à une influence politique et l'administration ne semble pas oser les obliger à remplir strictement leurs obligations.

Mr. George W. Hopkins a donné sa pleine sanction à cet important rapport.

On a bien voulu nous donner communication de l'extrait suivant, que nous nous empressons de soumettre à nos lecteurs:

Extrait d'une lettre de la Martinique.

ST.-PIERRE, 8 Février 1839.

A mon retour en ville, j'ai vu que l'on vous avait adressé une gazette, renfermant des détails recueillis sur le tremblement de terre. Ce qu'elle en dit est au-dessous de la vérité. Tous les jours on découvre de nouveaux maux. Depuis ce jour affreux, nous avons éprouvé une infinité de petites secousses, une surtout, dix jours après, qui a été assez forte et a occasionné un mal peut être plus grand que n'avait produit la première. Nous ne savons plus ce que nous allons devenir; la pauvre Martinique est à son comble, le courage est entièrement abattu; on ne s'occupe même pas de jetter les maisons qui menacent de s'écrouler. Tout est indifférent pour tous, on habite des maisons qui sont sur le point de tomber sans avoir le courage d'en sortir, enfin chacun en est dans une stupeur affreuse. La ville du Fort Royal est anéantie et ici la rue que j'habite est un monceau de décombres.

HISTOIRE D'UN PEDANT MORT DANS UN ACCES DE BILE.

! ! ! ! ! ! ! ! !

Il était une fois un pédant nommé *Gérondif*. Cet homme était tout flanqué de syntaxe, tout gabionné d'ortographe, et ne rêvait que *participe* et que *retranché*. S'il avait eu seulement cette sotte manie nous n'aurions pas aujourd'hui sa nécrologie à faire, mais il était de plus hargneux et vindicatif à l'excès.

En cela il avait grand tort, car si tout le monde n'est pas obligé d'avoir de l'esprit, tout le monde est obligé d'être honnête et bienveillant.

Il arriva la tête haute et le front menaçant; il tenait d'une main la férule classique et de l'autre un traité sur la ponctuation. De prime abord, il injuria ses collègues et leur délivra signé de sa main, un brevet d'incapacité, lequel ne fut pas enregistré par le public.

On lui rit au nez lorsqu'il montra son traité de ponctuation, et on l'engagea à entrer dans la congrégation des frères ignorantins.

C'est alors qu'il parla d'une superbe traduction d'Horace, qu'il avait dans sa poche, traduction qui lui assurait, disait-il, l'immortalité. On lui répondit qu'il n'en était pas de l'immortalité comme des olives, dont les pochetées sont les meilleures. Piqué au vif notre pédant voulut se faire imprimer et relier en veau.

"Toute la Louisiane était dans l'anxiété la plus vive; jamais l'approche de la fièvre jaune n'avait causé terreur aussi profonde, lorsqu'heureusement intervint un arrêt émané du mont Parnasse ainsi formulé:

"Nous Apollon, président de la république des lettres, notre sénat consulté, défendons par les présentes au nommé Gérondif de porter une main sacrilège sur Horace notre favori le plus cher, attendu qu'un poëte aimable, un philosophe plein de grâce et d'urbanité ne doit pas être la proie des pédans."

Lui ordonnons en conséquence de laisser dans sa poche, son manuscrit, si mieux il n'aime le mettre au cabinet. En cas d'infraction, condamnons ledit Gérondif à être exposé au carcan littéraire, avec le bonnet de Midas sur la tête, pour faire amende honorable.

Signé, BOILEAU, Secrétaire.

Cette menace produisit son effet; et la Louisiane fut sauvée.

Après un éclat pareil, notre pédant fut obligé de quitter les lieux témoins de son désappointement, et apporta à la Nouvelle-Orléans, le tribut de ses talents et de sa bile.

Il voulut d'abord cumuler les fonctions d'avocat et de magister, mais comme les causes n'arrivaient pas plus vite que les élèves, il fut obligé de recourir à de nouveaux moyens.

M. Gérondif avait la parole haute et superbe, une grande opinion de son mérite, l'épine dorsale assez flexible; il trouva donc quelques prôneurs qui voulurent bien le croire sur parole, ce qui lui facilita l'entrée dans un journal en faveur.

Là, son style lourd et prétentieux, sa critique hargneuse et mesquine, ses vues étroites, furent bientôt fait connaitre, on lui rendit la justice qu'il méritait. C'est-à-dire qu'on le remercia poliment.

Dès ce moment, l'irritation de notre Pédant fut à son comble, il jeta feu et flammes contre le journal qu'il avait naguères enrichi de ses savantes élucubrations, dans un article aussi stupide par la pensée qu'insolent pour la forme.

Il chercha une ignoble vengeance.

Il éplucha, épluchu, épluchu, les fautes d'ortographe et de ponctuation pour, accabler son adversaire.

Il lui fut répondu si vigoureusement que le pédant sifflé, bafoué, mourut subitement dans un paroxisme de rage.

Mais il avait encore en expirant la menace à la bouche; et on entendit murmurer sur ses lèvres glacées, les mots *participe*, Abeille.

M. Supin qui accompagnait ses dépouilles mortelles fit graver sur son tombeau l'épitaphe suivante.

"Ci-gît l'infortuné Gérondif, la gloire de l'adverbe
"et l'espoir du partisipe:
"Il mourut au champ d'honneur suffoqué par
"la Bile et le que retranché.
"Pédans donnez une larme à sa mémoire et ne l'imitez pas.

MADEMOISELLE DAVENPORT.

Mademoiselle Davenport dont les journaux du nord ont fait tant d'éloges, doit donner prochainement une soirée à la salle de bal de l'Hotel St. Louis.

A LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

J'ai examiné avec attention le bill intitulé "acte pour accélérer la construction du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Nashville, et pour amender la charte de la Compagnie de la Banque de la Bourse et pour d'autres objets, etc.; je suis fâché de ne pouvoir donner ma sanction pour les raisons suivantes:

Ce bill pourvoit 1o. A une complète réorganisation du bureau des directeurs du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Nashville.

2o. A augmenter jusqu'à $5,000,000 le capital de la Banque de la Bourse, dont la charte originelle, fixait le capital à $2,000,000, et à bâtir un hotel.

3o. A l'émission des bons de l'Etat pour un montant de $5,000,000, en faveur de la Banque de la Bourse, avec les mêmes sécurités que celles exigées de la Banque de l'Union, et en considération de cette émission la banque de la Bourse devra payer un *bonus* de $1,250,000, pour faire face à un montant égal d'actions de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Nashville, devant être souscrites par le trésorier, pour le compte de l'Etat.

4o. A l'émission de $1,000,000 des bons de l'Etat, en faveur de la Banque des Améliorations, corporation également créée dans le but de construire un hôtel. Cette somme étant garantie par une hypothèque sur le dit hôtel.

5o. A l'abrogation de la 49me. section de l'acte pour incorporer la Compagnie de la Banque du Gaz de la Nlle-Orléans.

Il est à regretter qu'on ait amalgamé dans un même bill des sujets différents n'ayant entr'eux aucune connexion: une pareille marche ne peut que jeter de la confusion dans notre législation. L'exécutif est obligé d'agir sur le bill tel qu'il se comporte, et ses objections à une partie quelconque doivent entraîner la perte du bill dans son entier.

De tous les systèmes de banque, celui dont la Louisiane a d'abord donné l'exemple par la création de ses banques hypothécaires, est dans mon opinion le meilleur et le plus sûr. Il doit être encouragé, parce qu'il se base sur les propriétés foncières du pays, et y introduit des capitaux étrangers à un intérêt modique tandis que les profits provenant du privilège de banque et du taux élevé de l'intérêt demeurent dans le pays, et deviennent la propriété de l'Etat et des actionnaires. Une partie de ce bill est basée sur ce système, mais il parait néanmoins en différer sur plusieurs points très importans.

La 7me section porte le capital de la banque de la Bourse à cinq millions, et la 9me section exige que tous les actionnaires garantissent leurs actions de la même manière qu'il est prévu par la charte de la banque de l'Union. Les actionnaires de la banque de l'Union garantissent huit millions pour sept millions de capital emprunté sur les bons de l'Etat, tandis que d'après les sections ci-dessus mentionnées, le montant des actions qui doivent être garanties, et le capital à emprunter sont semblables. C'est évidemment une méprise.

L'Etat n'a droit qu'à la nomination de trois directeurs sur neuf, tandis que dans d'autres banques reposant sur des hypothèques, l'Etat nomme autant de directeurs que les actionnaires.

La banque de l'Union n'a d'autre *bonus* à payer qu'un sixième de ses bénéfices nets, lesquels ainsi que tous les autres profits, restent dans la banque comme fonds d'amortissement pour garantir le paiment de l'intérêt et le remboursement des bons: cette banque commença ses opérations avec un profit de $394,000 sur ses bons. La banque de la Bourse, doit au contraire commencer les siennes avec une perte de piastres 1,250,000, c'est-à-dire un quart de son capital. Il est vrai que la banque de l'Union n'a droit de percevoir que 7 pour cent d'intérêt, tandis que la banque de la Bourse peut en prendre huit; mais cette différence dans les profits éventuels suffit-elle pour couvrir le grand déficit qu'éprouvera la banque dès le moment qu'elle commencera ses opérations? Dans le cas où la banque manquerait de faire rentrer ses bons à leur échéance. L'Etat serait-il prêt à satisfaire les porteurs des bons? L'Etat saisirait-il et ferait-il vendre à l'encan pour du comptant, les propriétés des actionnaires, afin de maintenir l'honneur de son crédit? Ce sont des conséquences sérieuses, et devant lesquelles nous devons tous nous arrêter.

Considérant qu'il est de mon devoir de veiller à ce que l'Etat soit bien garanti pour l'émission de ses bons, et reconnaissant en même temps que je ne suis pas suffisamment versé dans les opérations de banques pour former une opinion sur le bill qui m'est soumis, sans d'autres informations à ce sujet, j'ai soumis mes doutes au président de la banque de la Bourse, qui de suite, m'a communiqué les calculs suivants:

La banque a à payer un intérêt annuel de 5 pour cent, sur $5,000,000 par an, soit:	$250,000
Son capital est de	$3,750,000
Les dépôts et la circulation ne peuvent pas être moindre de	$1,000,000
Somme sur laquelle elle recevra intérêt.	$4,750,000
Ce qui à 8 pour cent fera annuellement.	$380,000
Balance en faveur de la banque.	$130,000
A déduire pour dépenses, etc., (maintenant $12,000)	$30,000
Profits annuels	$100,000

Les échéances moyennes des bons sont de 27 ans et demi, pendant lequel temps, cette somme à 5 pour cent et en y ajoutant chaque année les profits accumulés de $100,000, montera à $8,500,000.

Les profits de la banque de l'Union, ont été portés par Mr. Adams à $9,000,000; mais il parait que la prime sur les bons est incluse dans cette évaluation; il prétend que les profits seront de $1,500,000 *déduction faite des mauvaises dettes*. La banque est en opération depuis sept ans: d'après ce taux, prenant la banque de l'Union pour base, voici quel serait le résultat.

Si $7,000,000 donnent $1,500,000, que produiront $3,750,000?	$803,591
La Banque de l'Union ne peut prélever que 7 pour cent par an, ce qui lui donne 2 pour 100 de profit.	
La banque de la Bourse prélève 8 pour cent, ce qui lui donne 3 pour 100 ou 50 pour 100 de profit de plus qu'il n'en est alloué à la banque de l'Union; ajoutez en conséquence 1/2	$401,795
	$1,205,356

"Ce qui donnera au bonus sa valeur après un peu plus de sept ans.

"La différence qui existe entre la Banque de l'Union et celle-ci est, que l'une dégage l'Etat de crédit accordé à l'expiration de sa charte, tandis que la banque de la Bourse le fait d'avance, et je suis porté à croire que pour elle, la perte sera compensée par l'intérêt plus élevé qu'elle peut exiger.

Ces calculs n'ont pas détruit mes doutes; il semble évidemment qu'il existe une erreur, en comparant le capital de la banque de l'Union, qui a donné un bénéfice dans la vente des bons de $394,000 avec celui de la banque de la Bourse qui commencera ses opérations avec une perte de $1,250,000. Et les profits sur des dépôts supposés et la circulation calculés $1,000,000 me paraissent en pareille matière, exagérés.

J'ai eu devant moi la preuve qu'on doit plutôt se baser sur des faits, que sur des théories, par la pétition que la banque de Carrollton a dernièrement adressée à la Législature, demandant à être délivrée du fardeau de la charte qu'elle avait bien voulu accepter de l'Etat. Référence ayant été faite à une des banques hypothécaires, j'adressai la circulaire marquée C, aux caissiers de ces banques. Les réponses sont marquées D. E. F. G., et sont annexées.

Je dois avouer qu'au lieu de dissiper ils ont augmenté mes doutes sur l'exactitude des calculs faits par la Banque de la Bourse. Les prêts de la Banque de l'Union sur ses dépôts et sa circulation et sur un capital de $9,000,000, s'élève seulement à $1,000,000— Le même montant est réclamé par la Banque de la Bourse pour un capital de $3,750,000. Les calculs sont basés sur un intérêt de 5 pour cent, tandis que les bons étant faits payables en Europe, coûtent actuellement 5 1/2 pour cent à deux des banques hypothécaires. Un des caissiers affirme que les frais que l'on aurait à supporter ici pour un paiement à Londres de 5 pour cent sur $100 dont 75 auraient été reçues (comme dans le cas de la Banque de la Bourse) seraient de 7 1/3 pour cent sur le montant reçu. Il dit en outre que, déduction faite de tous les frais, la banque, à 7 1/2 pour cent d'escompte, ne pourrait que rembourser à l'expiration des 27 années et demie, les pertes supportées par son capital à l'époque de ses premières opérations. La question suivante ayant été posée à un autre caissier, quel escompte faudrait-il pour rembourser les pertes sur le capital et racheter les bons dans 27 années et demie? Il répondit qu'en calculant sur un capital de $2,000,000, il est porté à croire qu'environ 9 pour cent d'escompte serait nécessaire pour racheter les bons dans 27 ans et demi, avec des privilèges de banque.

Cette partie du bill qui ordonne l'émission d'un million de piastres de bons de l'Etat en faveur de la compagnie de la Banque des Améliorations, ne saurait obtenir mon approbation:

1o. Parceque l'Etat n'est pas représenté dans cette institution;

2o. Parce que je ne considère pas, comme suffisante la garantie offerte, tout le capital de cette banque étant employé dans un seul édifice qui est de trop grande valeur pour être couvert par une assurance, et qui peut être détruit par le feu.

3o. Parce que je crois que l'assemblée générale n'aurait jamais consenti à engager la foi de l'Etat en faveur de la banque, si elle avait été informée [comme il parait par la lettre marquée J.] que cette banque a acheté ses propres actions en violation directe de sa charte, et qu'elle a ainsi réduit son capital de plus d'un cinquième.

[Signé] A. B. ROMAN.
20 mars 1839.

COMMERCIAL.

MARCHE DE NEW-YORK, 11 Mars.

Les fonds de toutes descriptions ont encore baissé aujourd'hui, et le marché a été calme. La banque des Etats Unis s'est fermée à 114, avec une vente de 325 actions; la banque de Commerce à 104, Delaware et Hudson à 71 1/2, la banque de Wickesborg à 73; la banque du Kentucky à 81 1/2; au second bureau des Courtiers une nouvelle baisse avait encore eu lieu.

Nous avons mentionné hier la suspension des paiements en espèces de la banque de Cité de Détroit, pendant un laps de temps de 60 jours. Nous apprenons aujourd'hui qu'il en a été de même de la banque de Michigan; cette licence étant accordée à ces deux banques par leurs charte respective, ces suspensions n'ont pas produit un grand étonnement. La circulation de la banque de Cité de Détroit était à l'époque de sa suspension de $15,432, ce qui présente une augmentation de $1,000 depuis son état de situation de janvier 1839.

L'incertitude des affaires politiques du Maine parait n'avoir eu d'autre effet sur la place, que celui d'arrêter les gros faiseurs dans leurs opérations. Quelques uns croient que la guerre sera le résultat des évènements actuels, et beaucoup d'autres n'osent pas se risquer dans des transactions trop fortes qui pourraient peut être les mettre à découvert, si une rupture avec l'Angleterre venait à avoir lieu. Les expéditions continuent, et le fret est conséquemment bien maintenu.

NEW-YORK, 12 Mars.

Les opérations de fonds d'hier ont montré une dépréciation assez forte, bien que les ventes aient été plus considérables que Samedi.

Voici la diminution des prix d'hier sur ceux de Samedi: banque des Etats-Unis 1 pour cent; Dry Dock, 4 1/2; Phenix Bank 1, Nort American Trust and Banking Co 1 1/4, Delaware and Hudson Canal company 1 1/4; banque de Kentucky 1, Harlem rail road 2 1/2; Mohawk rail road 1.

On attribue généralement cette dépréciation à l'agitation et à l'effervescence causées par les troubles du Maine; pour nous, bien que les craintes d'une rupture avec l'Angleterre nous paraissent peu fondées, nous pensons cependant que, c'est à cela seul que l'on peut attribuer la baisse qui est si subitement intervenue dans nos fonds, nous n'y voyons du moins aucune autre raison.

BALTIMORE, 12 Mars.

FARINE.—Les ventes de la rue Howard se sont faites des magasins dans la journée d'hier à $7 50 à $7 62 1/2, aujourd'hui les prix n'ont pas dépassé $7 50; cependant les détenteurs demandent généralement $7 62 1/2.

Nous cotons pour les prix du chemin de fer $7 25 $7 37.

Les dernières ventes des City Mills se sont faites à $7 75. Nous ne connaissons aucune vente depuis 2 jours.

WHISKEY.—Nous cotons cet article à 40 cents en boucauts et à 42 et 43 cents en barils. Le prix des Wagons, en baril est de 38 cents sans le baril.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Empire, Baker, New York, L H Gale
St. Mary, Foster, do P Laidlaw
Perdonnet, Foste, Havre, F Ansley
Barque Bashaw, Freeman, Boston, Stetson & Avery
Brick Luna, Nason, do S & J P Whitney
Grecian, Lemont, Philadelphie, Kidder & Head
Hecla, Whiting, New York, J A Merritt
Ann Smith, Masters, Matanzas, Coit & co
Goel. Delaware, Magles, Matagorda, W Bryan
Goel. Glide, Hallet, Boston, E A Bridge
Sloop Mary Elizabeth, Harris, Pensacole, capit
Bateau à vapeur Columbian, Winsle, Galveston, Smith & Vyorhies

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des passes, avec le navire Columbiana et les goels Edward Preble et Southerner. Laissé la barre N. E. le 20, à 9 heures a. m., annonce une goelette en-dehors de la passe S. O. Rien de nouveau dans le fleuve.

Navire Columbiana, Barker, de Boston.
Brick Mary & Caroline, Cole, de Vera Cruz.
Brick Kenhawa, Welch, de Tobasco.
Brick Virginia, Jordan, de Gaine's Ferry.
Goel. Southerner, Gaylord, de Matamoras.
Goel. Edw. Preble, Baker, de la Havane.
Goel. Temperance, Bilbo, de Matagorda.
Goel. Ballance, Strondo, de Vera Cruz.
Goel. Water Witch, Dupierre, de Vera Cruz.
Goel. Caledonia, Potter, de la Havane.
Goel. Albert, Hamilton, de Franklin.
Bat. à vapeur Bridgewater, Wright, de Tchula.
Bat. à vapeur Norfolk, Smith, de Pittsburg.
Bat. à vapeur Rodney, Wrentmore, de Lafourche.
Bat. à vapeur Ellen Douglass, Riley, de Rodney.
Bat. à vapeur Levant, Laurent, du Bayou Sarah.

MEMORANDA.

Goelette Vanda et une autre goelette étaient à Tabasco le 10 mars, pour la Nouvelle Orléans sous peu; goels. Oakhill et Martha partis de ce port pour New York le 11; brick Envoy, Dunn, de New York a été totalement perdu vers le 8, à 5 milles Ouest de la barre de Tabasco durant un mauvais temps. On avait abandonné le navire après avoir pris ses agrès.

Huit ou dix passagers peuvent être pris à bord du navire MARENGO, capitaine Larkin, qui partira pour le Hâvre sous peu. F. FERRET, 22 mars—4t 59, rue Toulouse.

AVIS.—Le sac aux lettres du navire PRONTIS, capitaine Mason, sera enlevé du bureau du soussigné, à 5 heures P. M. L. H. GALE, 22 mars 93, rue de la Commune

A l'Editeur de l'Abeille,
Monsieur—Veuillez annoncer Mr. H. J. LYND comme candidat à la place d'alderman du 1er district de la première municipalité et qu'il sera soutenu par un grand nombre de votans. 22 m

Messieurs les Editeurs de l'Abeille—Veuillez annoncer dans votre journal, L. U. GAIENNIE, candidat alderman du 3ème District et JOHN CULBERTSON, candidat alderman du 2nd. District de la Municipalité No 3, à l'élection prochaine. UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre journal que Mr GABRIEL MONTAMAT, à la sollicitation d'un grand nombre de votans du 1er. district de la 2ème municipalité, a consenti à être candidat à la prochaine élection des aldermen.

Les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection d'aldermen par un grand nombre de votans dans les 1er. 2nd et 3me. districts de la 3me. Municipalité.
GABRIEL MONTAMAT, S. BLOSSMAN, } Pour le 1er dist.
SAM. S. RELF, G. Y. BRIGHT, } Pour le 2d. district.
WM. DERUYS, P. RAPP, } Pour le 3e district.

Les personnes suivantes seront soutenues comme aldermen du 1me district de la 1ère municipalité à l'élection prochaine.
F. CORREJOLLES,
G. PREVAL,
P. MARSOUDET. 20 mars

TICKET DES AMELIORATIONS.
Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer que le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre des votans du second district de la première municipalité, à l'élection prochaine des Aldermen.
EDMOND J FORSTALL,
CHARLES LESSEPS,
JOSEPH GUILLOT,
J. BAYON,
EDOUARD FORSTALL, 19m

Monsieur l'Editeur,
Ayez la bonté d'annoncer que les personnes suivantes seront soutenues comme candidats pour représenter le 1er district dans le conseil de la 1ère municipalité, et qu'ils seront soutenues par un grand nombre de votants.
MM. J. P. MANOUVRIER,
A. ARMITAGE,
JOS. M. KENNEDY,
DR. LUZEMBERG,
AY. RASCH,
EDWARD DUPLESSIS,
GREER B. DUNCAN.

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer que le ticket suivant sera adopté par un grand nombre de votants à l'élection des aldermen du 3ème district de la 1ère municipalité.
M. CRUZAT,
F. LEFEBVRE,
JUSTIN DUREL,
F. LAMBERT,
N. VIGNIE,
C. GUESNARD. 19 mars

Monsieur l'Editeur,
Ayez la complaisance d'annoncer dans votre journal, que les personnes mentionnées ci-dessous, seront soutenues comme aldermen du 3me. district de la 1re Municipalité, à l'élection prochaine.
M. CRUZAT,
JUSTIN DUREL,
FRANCOIS LAMBERT,
NORBERT VIGNIE,
Dr. THOMAS,
FELIX LEFEBVRE.
PLUSIEURS VOTANS.

(*Communiqué.*)
Seront soutenu à la prochaine élections, comme Aldermen du 5me. district
F. BUISSON,
H. COLSON,
L. SURGI,
18 m Par un grand nombre de Votans.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que les personnes suivantes seront soutenues par un grand nombre de votans indépendants, comme aldermen du 5me. district de la Première Municipalité à la prochaine élection.
H. COLSON,
FRED. BUISSON,
BARTHELEMY FLEITAS.
18 m Un grand nombre de Votans.

Les personnes dont les noms suivent seront portées comme Aldermen par un grand nombre de votans du second district de la première municipalité.
Z. COLSON,
F. DUPATY,
N. GURLIE,
A. W. PICHOT,
P. GUILLOT. 18 m

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer que le ticket suivant sera soutenu par un grand nombre de votans à l'élection des aldermen du 2nd district de la 1ère. Municipalité.
MM. A. W. PICHOT,
N. GURLIE,
E. FORSTALL,
Z. COLSON,
F. DUPATY. 16 mars

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer dans votre appréciable gazette, que les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection d'aldermen, pour représenter le 5me. district de la 1ère. Municipalité, par un grand nombre de votans.
FREDERIC BUISSON,
HENRY COLSON,
ANTHONY FERNANDEZ.

Aux éditeurs de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
AYEZ la bonté d'annoncer dans votre journal, que les personnes suivantes seront soutenues à la prochaine élection pour les aldermen du 5ème district de la 1ère. municipalité:
MM. ANDRE D. DORIOCOURT,
HENRY COLLSON,
BARTHELEMI FLEYTAS.
Une majorité des voteurs du 5ème. district. 15m

PARAPLUIES—30 caisses parapluies en gingham et mantuna, comprenant un assortiment complet en débarquement du brick J. Palmer, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co., 22 m 134, Magasins.

BILLET PERDU—Un billet tiré par Wm. Christy, en faveur de Peter Cénas et endossé par Wm. Grant, pour somme de deux cent soixante trois piastres, a été perdu hier matin en allant de la Banque des Négocians à la rue Conti. La personne qui l'aura trouvé sera récompensée en le rendant à 22m Wm GRANT, 36, rue de la Douane.

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE—Perdu hier à 3 heures et demie en débarquant du bateau-à-vapeur Levant et de là en allant à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis, un rouleau de billets de Banque contenant la somme de $1,130. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le rapportera au no. 11, rue Conti. 22 m

AVIS—Les personnes qui ont donné leur démission de la Compagnie des Gardes d'Orléans sont priés de remettre au soussigné les fusils qu'ils ont reçus de l'Etat, attendu qu'il est responsable et que en laissant elles lui éviteront des désagrémens. Celles à qui la compagnie doit, sont priés de lui présenter leurs comptes pour être payés.
PAUL BERTUS,
22m—6 Capitaine des Gardes d'Orléans.

INSTITUTRICE ANGLAISE—Une jeune demoiselle Anglaise désire obtenir une place comme institutrice d'une ou deux demoiselles de 12 ans au plus, dans une famille respectable résidant en ville. Elle est très capable pour enseigner l'Anglais et peut montrer de bonnes recommandations. L'on peut connaitre son adresse au bureau de ce journal. 22—1

FOIRE DES MECANICIENS—Les directeurs prennent la liberté d'informer le public que cette foire sera fermée samedi soir prochain, le 23 courant. Les citoyens de cette ville ainsi que les étrangers qui ont à cœur sa prospérité sont invités à venir visiter cette nouvelle et utile institution. 22m

$500 DE RECOMPENSE.—Le magasin de MM. Bush & Elmer, du Port Gibson Mississipi, a été enfoncé dans la nuit du 13 courant, et l'on y a enlevé des montres, bijoux et autres marchandises, à un montant considérable, parmi lesquels objets se trouvent les suivans:
Une montre en or, *patent lever*, cadran en argent, le dos ouvragé, les côtés et le cadran richement enchassé; l'on ne se rappelle pas du numéro.
Une montre de chasse en or, de Lépine (montre de dame), manufacturée par J. G. Hyde & Sons, No. 1672.
Une montre en or à levier, cadran d'or, la vitre cassée et une aiguille crochie.
Une montre en or de dame de Lépine, dos en chasse et boitier mince.
Trois montres en or à levier, cadran de porcelaine, dont on ne se rappelle pas les numéros.
Deux montres en argent (*Independant Seconds*) de chasse, fabriquées par D. Peyrot & Co, Nos. 63214 et 63218.
Trois montres en argent à levier, double boitiers, fabriquées par Johnson, dont on ne se rappelle pas les numéros.
Quatre belles chaines en or fob.
Quatre cinq beaux gardes-montres en or, un desquels a une agrafe en forme de main.
Quatre-vingt ou cent épingles de différentes descriptions et environ autant d'anneaux.
Trois sets belles boucles d'oreilles en or et setts de Chrystal.
Trois do do Jais.
Une paire de boucles d'oreilles en argent filagrée.
Trois crayons en or et un avec un sett de cornaline.
Six pièces mouchoirs de poche en soie.
Deux de Velour de soie.
Un do Drap noir de laine teinte.
La récompense ci-dessus sera donnée pour le recouvrement des effets volés et l'arrestation des voleurs, ou $300 pour le recouvrement des effets seulement. S'adresser à MERRIFIELD, PIERSON & Co, 22m—1a 82, rue de la Commune.

RECU par les navires Hâvre Saxon, Alexandre Tousain, Moro Castle, à vendre par les soussignés les marchandises suivantes:
300 caisses cerises à l'eau-de-vie,
200 do jus de cerises,
50 paniers guignolet,
50 caisses liqueurs assorties,
25 do cruchons porcelaine liqueurs assorties,
30 do cruchons figurés liqueurs do
25 do eau-de-vie de Dantzick,
40 do marasquin de Zara,
30 do curaçao de Hollade,
En magasin d'importation antérieure:
400 caisses vin blanc vieux, sauterne,
100 do do Barsac, do
marque veuve Delbos & fils,
70 barriques vin vieux, Pauliac, Medoc,
35 do do de St. Estèphe,
40 do do ordinaire,
25 do do Querie,
55 do do Basaures,
23 do do St. Emilion,
67 demi-barriques vin blanc ordinaire,
400 caisses vin rouge-ordinaire, 12 bouteilles,
50 caisses vin rouge de 24 demi-bouteilles,
17 caisses contenant les assortiment suivants, services à thé, do pour dîner, do à dessert, tête à tête, pots à fleurs, le tout d'un decor très-riche.
R. A. LEFEBVRE, 22 mars—4 No. 10, rue Toulouse.

SUCRE raffiné de Boston en pain et pilé, en magasin et à vendre par J. A. MERRITT, 22 mars 53, rue du Camp.

PIERRES DE LEST—50 tonneaux pierres de lest à vendre. S'adresser au capitaine Miller, à bord du navire Italy, en face du poteau No. 7, 3ème municipalité. N. F. COMLY & Co. 22 mars 97, rue du Camp.

BRODEQUINS, BOTTES ET SOULIERS—173 caisses assorties, qui en augmentation du fond maintenant en magasin, forment un assortiment général pour la saison présente et celle prochaine, à vendre par FROST & Co 22 mars 8, rue de la Douane.

VINS, &c.—100 sacs poivre de Sumatra, 20 caisses chandelles assorties, 60 chaudrons charbon de Liverpool, 8 quarts barrique vieux vin des Canaries, 3 do do de Madère, 30 do vin des Ténériffes, L. P. 20 frequins beurre de Goshen choisi, en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 22 mars 80, rue des Magasins.

FOIN.—145 balles en débarquement et 600 do en magasin, à vendre par 22m HENRY TETE, 13, Conti.

WHISKEY RECTIFIE—37 barils en débarquement et à vendre par Wm C. TOMPKINS & Co 22 m 91, rue de la Commune.

CIDRE—50 barils en magasin et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co. 22 m 91, rue de la Commune.

OIGNONS—35 barils en magasin, à vendre par HUNT & HOWARD, 22m 83, Nlle Levée

BARILS à mélasse—325 à vendre au no. 83 N. Levée par HUNT & HOWARD 22m

FARINE—500 barils farine superfine en magasin et à vendre par 22m SAM. BELL, 89, rue Magasins

CORDE et toile d'emballage—600 rouleaux corde et 200 pièces toile d'emballage, à vendre par 22m SAM. BELL, 89, rue Magasins

SACS EN PITRE—500 sacs de 2 boisseaux chacun, à vendre par 22m SAM. BELL, 89 rue Magasins

LARD—100 boucauts jambons, plats-côtés et épaules, en magasin et à vendre par 22m SAM. BELL, 89 rue Magasins

BŒUF mess et prime en demi barils, à vendre par SAM. BELL, 89, rue Magasins

MARINADES, Catsups, &c.—Marinades de Underwood, Lewis & Haskell et Geo. Willen en jarres de gal. 1/2 et 1/4 do; catsup de tomate en pintes et chopines, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16 Douane

HUILE—2500 gals huile blanche et pressée en hiver en barils et tierçons, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16 Douane.

CHAPEAUX—150 caisses chapeaux noirs et de drab, à vendre par 22m FROST & co. 8 Douane.

NOIR A SOULIER—75 grosses noir à soulier en pâte de la manufacture de Dunlap, à vendre par 22m FROST & co. 8, Douane.

CARTES POUR IMPRIMERIE, à ornemens et face veloutée, de toutes grandeurs, ainsi que cartes communes de couleur et blanches, à vendre au New-Orleans Stationers' Warehouse par 22m NORMAN STEEL & co. 14 Camp.

COTON de Lowell—200 balles de 4/4 de la fabrique de Lawrence & Jackson, à vendre par 22m GEO. GREEN & BRO. 26 Camp

CUIVRE en feuille—20 caisses cuivre en feuille anglais, grandeurs assorties; 10 do. mince et épais et clous de composition, à vendre par 22m R. GAMBLE, 86, rue de la Douane

HUILE DE PALMA CHRISTI—6 barils no 1, en magasin et à vendre par HANNAY & ROBERTSON, 22m 44, rue Gravier

HUILE DE PALMA CHRISTI—20 barils no 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 22m enc. Commune et Tchoupitoulas

PEINTURES ET HUILES—3000 gallons huile de lin anglaise et allemande; 20 barils esprit de térébenthine; 500 barillets plomb no. 1, 50 barils huile de tanneurs; 15 barils de spermaceti; 10 barriques huile de baleine rectifiée, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 22m enc. Commune et Tchoupit.

SAVON ET CHANDELLES—1000 boites savon Nos. 1 et 2, des marques de Boston, 100 boites blanc de baleine, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

BEURRE DE GOSHEN, &c.—75 frequins beurre de Goshen; 150 lots blé sarasin en demi et quart de; 100 caisses sauce piquante, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

PAPIER A ENVELOPPE—3000 rames papier de différente grandeur, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

WHISKEY, &c—50 barils whiskey de riz; 6 quarts barriques vin de table de Lisbonne, 4 quarts barriques Port de Lisbonne, 1 barrique Port de do, 30 doz Hock superieur, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

RESINE—50 barils, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

BOTTES, Souliers et Chapeaux—Un assortiment complet, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

PEINTURES—25 barillets peintures verte, 9 douzaine cire jaune, à vendre par 22m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

GENIEVRE de Hollande, marque du lion et de l'oie, importation directe d'Amsterdam, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 22 mars 45, rue Bienville.

BANQUE DES CITOYENS de la Louisiane.—Nouvelle Orléans, 21 mars 1839.—Un teneur de livre sera élu par les directeurs, jeudi prochain, 28 du courant. J. B. PERRAULT, 22 mars Caissier.

SEL—250 sacs sel fin et gros, en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON, 22m 41 et 43, rue Poydras.

WHISKEY DE MONONGAHELA—50 barils 2me et 3me. preuve, en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON, 22m 41 et 43, rue Poydras.

PORC—350 barils porc prime et P. O., à vendre par CARMAN & McMAHON, 22 mars 41 et 43, rue Poydras.

ACAJOU—1 caisse acajou à plaquer, à vendre par CARMAN & McMAHON, 22 mars 41 et 43, rue Poydras.

SUCRE—32 boucauts, en débarquement du steamboat Washington, à vendre par 22m P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

MELASSE—44 barils en bon ordre, en débarquement du steamer Washington, à vendre par 22m P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

JAMBONS POUR FAMILLES—60 tierçons jambons en sacs, à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune.

FARINE—600 barils farine superfine de marques connues, à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune.

FARINE-FINE—70 barils à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune.

CORDE—400 rouleaux à vendre à bon marché par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune.

FARINE—1000 barils farine en bonne condition pour l'exportation, en débarquement et à vendre par 22m G. DORSEY, 44, Nelle. Levée

TABAC Manufacturé du Kentucky—20 caisses nos. 1 et 2, à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune.

L'HOTEL DES ETRANGERS. No. 145, RUE DE CHARTRES.
CI-DEVANT tenu par le Sieur Marty, continue d'être ouvert aux voyageurs, avec toutes les améliorations dont il était susceptible. 4 mars—1m

JAEGER ACHTUNG!!!
Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefodert sich naechsten Sontag den 24 Maerz Morgens 9 Uhr precis, in voller Uniform, mit Tornister, auf dem Versammlungs Zimmer einzufinden, und ein jeder soll sich mit 12 blinden Patronen vorsehen. Auf Befehl des Capitains.
20 gnats J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

Numéros sortis au tirage de la Louisiane. Classe Extra No 15.
13, 59, 43, 64, 24, 31, 16, 22, 62, 23, 11, 54.

AUJOURD'HUI. UN LOT DE $25,000. 20 LOTS DE $1000 chaque, FORMANT $20,000. BILLETS SEULEMENT $8 00.
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1828. Classe G. pour 1839.
Sera tirée Samedi, 23 Mars 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & McIntyre, Directeurs.
78 Numéros ballotés—15 sortant.
PROGRAMME:

1	"	$25,000	$25,000
1	"	5,000	5,000
1	"	3,000	3,000
1	"	1,500	1,500
36,365 Lots, montant à			$148,948

Billets $8 00, demi $4 00, quarts $2.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co, 85, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 22m

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 30.
45, 50, 61, 67, 74, 48, 73, 79, 28, 17, 22, 18.

AUJOURD'HUI. UN GROS LOT DE $15,000. BILLETS SEULEMENT $4 00.
GRANDE LOTERIE D'ETAT. CLASSE 31.
Autorisée par la Législature de cet Etat.
Devant être tirée Vendredi 22 mars 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$15,000	$15,000
1	3,000	3,000
1	2,500	2,500
1	2000	2,000
1	1500	1,500
27,814 lots montant à		$192,433

Billets $4 00, moitié $2, Quarts $1.
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No 16, et à l'encognure des rues St.-Louis et Chartres. 22m

11, 53, 3, 1, 30, 57, 62, 73, 15, 41, 65, 69, 21, 25, 36, 16, sont les numéros sortis dans la Loterie Consolidée de la Louisiane, Classe H.

MERCREDI UN GROS LOT DE $13,000. BILLETS SEULEMENT $4.
LOTERIE DE L'ECOLE GRATUITE.
Classe Extra No 53.
Sera tirée Vendredi, 22 Mars 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
72 numéros ballotés, 12 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$13,000	$13,000
1 "	3,330	3,330
1 "	2,000	2,000
1 "	1,500	1,500
1 "	1,200	1,200
10 "	1,000	10,000
10 "	400	4,000
10 "	375	3,750
20 "	125	2,500
165 "	100	16,500
60 "	50	3,000
60 "	30	1,800
120 "	20	2,400
120 "	12	1,440
3,600 "	8	28,800
21,240 "	4	84,960
25,420 Lots, montant à		$178,930

Billets $4 00, demi-billets $2 00, quarts de billets $1 00.
Paquets de 24 billets $90 garantis de tirer au moins $48.
Paquets de 24 demi billets $48, garanti devoir tirer $24.
Paquets de 24 quarts de billets $24 garanti devoir tirer $12.
Pour billets seulement ou paquets, s'adresser au directeur, l'Arcade Banks No 8. 21m

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente à de bons termes les marchandises suivantes:
30 caisses feuilles de cuivre assorties,
100 paquets cercles en fer,
100 barriques Brown Stout de Londres,
10 barriques et quarts de vieux vin de Madère supérieur S. S. de la marque de R. Cover & Co
10 caisses Sherry pâle,
50 do claret de Bordeaux,
10 do eau-de-vie de cerises,
100 paniers bouteilles à bière,
6 balles couvertures à points,
10 do tapis à bas prix,
Tapis huilés patentés,
Huile de lin en jarres, bouillie et raffinée,
200 barillets peinture verte, noire et blanche de plomb.
S. HEATH & Co.
22 mars 95, rue de Toulouse.

J. B. FIELD, offre en vente au No 43, rue Bienville, les marchandises suivantes:
500 boites blanc de baleine,
200 caisses savon No. 1,
300 boites thé poudre à canon et imp. de 6 et 13lb
50 caisses de Canisters do
50 do de Young Hyson
25 do de Hysonskin,
50 caisses marinade,
25 do catsups supérieurs,
25 do [illegible] de tomates,
[illegible] amandes à écales molles,
100 caisses moutarde de Londres,
100 barils sélératus,
150 boites tabac manufacturé de différentes marques,
50 barils sel Epsom,
200 barils eau-de-vie 2me et 3me preuve,
50 do genièvre,
25 tonneaux rum de N. E.
30 barils do do,
25 quarts barriques eau-de-vie,
5 tierçons bon riz,
13 barils alcohol,
3000 gallons huile de Spermaceti, pressée en hiver
2000 do do en automne,
1000 do huile de baleine rectifiée,
200 barils huile de tanneurs,
50 barriques huile de lin,
1500 barillets de blanc de plomb,
500 do peinture verte,
75 barils mastic,
25 do esprit de terebenthine,
100 rouleaux cordage de manille,
10 barils vernis pour meubles et carosses,
Vitres, Balances &c &c 22 mars

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par G. DORSEY, 22 m 44, Nelle Levée

RIZ—146 tierçons riz prime de la Caroline du Sud en débarquement du brick Smithfield, à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune

BŒUF & LANGUES FUMEES.—6 barils et 8 tierçons et 29 sacs bœuf fumées, 6 barils langues do, à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 mars 17, rue Commune.

BAS—Un petit assortiment de bas de demoiselles blancs, récemment reçu et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 22 m 45, Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—marchandises importées de 7/8 et 9/8, ayant droit au *drawback* à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 22 m 45, Bienville.

GRAISSE—400 barillets graisse en feuille en magasin et à vendre par G. DORSEY, 22 m 44, Nelle Levée.

FARINE—100 barils farine en débarquement du steamer Norfolk, à vendre par 22m ADAMS & HARTWELL, 36 Poydras

BALAIS—100 douzaine balais de blé; 150 douzaine do de frêne, à vendre par 22m ADAMS & HARTWELL, 36 Poydras

BŒUF mess et M. O. à l'inspection, à vendre par 22m ADAMS & HARTWELL, 36 Poydras

PORC—400 barils mess, M. O. prime et prime mau, morceaux de croupe et épaules, à vendre par 22m LAYET & AMELUNG, 17 Commerce

LARD—100 boucauts jambons, plats-côtes et épaules de Cincinnati qualité supérieure, à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 m 17, rue Commerce

CONSULAT DE LA SUEDE ET DE LA NORVEGE.
SI Charles Jerker Tholander, alias Charles Eric Tholander, natif de Stockholm, est encore vivant et réside dans cet Etat ou cette ville, il est prié de le faire connaitre à ce bureau, où des communications intéressantes lui seront faites.
Toutes informations qui pourraient être obtenues de la personne ci-dessus ou sa mort, seront reçues avec reconnaissance.
Nlle-Orléans, 20 mars 1839. 21m DIED MEISEJAES, V. consul

LES créanciers de feu Théodore Nicolet sont prévenus que le soussigné est prêt à leur payer le dividende déclaré d'après le tableau déposé à la Cour des Preuves, sur le montant de leurs créances contre la dite succession. THRE BAILLY BLANCHARD, 20 m—1 26, rue Bienville.

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nlle.-Orléans, ce 19 mars 1839.
EN vertu de la section quatre de la chartre d'incorporation, la direction de cette institution dans sa séance de ce jour a résolu, que la balance due sur actions sera payée comme suit:
La moitié le 22 avril prochain et l'autre moitié le 19 juin suivant. Par ordre, 21m L. BERNARD, caissier par int.

McALLISTER & Co.—A leur ancien établissement No. 48, Chesnut street, Philadelphie, ont toujours à vendre un grand assortiment de LUNETTES, en or, en argent, en acier bleue et commune, ainsi que des instruments de mathématique, porte-vues, thermomètres, microscopes, cannes, &c. &c. qu'ils vendent en gros et en détail. 21m—1m,2;w

AVIS—Si le sieur FELIX VALLET se trouve en ville en ce moment, il est prié de passer au magasin no 78, rue St.-Louis. J. LE RASLE, 21 m

AVIS—Si le dray no 1153 ne rapporte pas immédiatement le reçu de deux boites prises du navire Levant et devant être remises à Goodman Levy il sera poursuivi. 21 mars

JE fais des avances sur les consignations qui sont adressées à mes amis à New-York et Boston. S'adresser à 21m J. B. FIELD, 43, rue Bienville

CHAUX de thomaston—1,300 barils, à vendre, s'adresser à P. H. MOUSSEAUX, Rue Rempart entre St. Louis et Conti.

MELASSE—18,000 gallons de mélasse, sur une habitation dans Lafourche. 21 m—1 J. MATERRE.

SUCRE—1,300 boucauts sucre dans Lafourche, sur diverses habitations, dont une partie de qualité tout à fait supérieure. 21 m—4 J. MATERRE.

MODES.—Mme. TERNOT a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses modes de printemps, Jeudi, 21 du courant, en son magasin, rue Conti, No 49. 20 mars—4

L'ON fera des avances sur les marchandises qui seront envoyées à nos amis de New-York et Baltimore. GEO BUCHANAN & Co, 20m 68, rue du Camp

DES avances libérales sont faites pour la consignation de produits à nos amis de Boston. 20 mars GEO BUCHANAN & Co. 68, Camp

AUX CAPITALISTES.
DIDION courtier offre à vendre à des conditions avantageuses, plusieurs maisons dans le passage de la Bourse; et plusieurs autres maison dans le carré de la ville. 20 m

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Vendredi 22.
LA DAME BLANCHE.
Opéra comique en 3 actes de Boyeldieu.
LA DEMOISELLE A MARIER,
ou
LA PREMIERE ENTREVUE.
Vaudeville en 1 acte de Scribe.
Le spectacle commencera à 6 heures 3/4.

BAL DU PRINTEMPS
DONNÉ par les jeunes Louisianais, au bénéfice de Mr. DEVOTI, pour le remercier des peines qu'il a prises pour organiser les Bals d'Enfans qui ont eu lieu cette année.
Le public est prévenu qu'il sera donné à la Salle d'Orléans, dans la semaine après Pâques, un GRAND BAL D'ENFANS ET DE GRANDES PERSONNES PARE ET A CARACTERES. Les jeunes Louisiannais, sollicitent le patronnage des dames de la Nouvelle-Orléans, pour embellir cette grande soirée de leur présence; d'ailleurs Mr. Devoti est assez connu, ils pensent, que les dames Louisianaises ne manqueront pas cette occasion de lui donner une preuve de leur estime.
Ils se réservent pour donner un nouvel avis pour désigner le jour fixé pour ledit bal, et donner les noms des commissaires. 22 mars—2

AVIS—Les gardiens de Miss DAVENPORT ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont loué la Salle de Bal de l'Hôtel St. Louis, qu'ils décorent en ce moment pour donner des représentations théatrales, dans lesquelles ils auront l'honneur d'introduire devant le public de la Nouvelle-Orléans cette jeune actrice extraordinaire, qui doit partir dans le courant de l'été pour l'Europe. Elle fera son début mardi, 26 mars, dans le rôle de *Richard III*, et une nouvelle pièce écrite expressément pour elle, intitulée *la Fille du Directeur*, dans laquelle cette étonnante enfant remplira 6 rôles différens à part du sien, elle chantera *trois chansons* et dansera un *Highland Fling*. M. et Mme Davenport paraitront aussi dans cette occasion, pour aider Mlle. Davenport. 22m

EXHIBITION DU SOIR AU MUSEUM DE PLOUGH—VENTRILOQUIE.
"Par mon art, dans une seule personne j'en représente plusieurs." SHAKESPEARE.
M. KENWORTHY, le celèbre ventriloque vient d'arriver à la Nlle. Orléans, et donnera une série d'amusemens dans la chambre de lecture du Museum de Plough, commençant ce soir, 21 mars, et il continuera pendant deux semaines. Les amusemens seront précédés chaque soir par une lecture sur l'exercice de cette curieuse faculté. Voir les affiches. 21m

GRANDE ATTRACTION.
M. GILLER informe respectueusement le public que la célèbre statue de CLEOPATRE, arrivée d'Egypte, qui a été exposée dans les plus grandes villes de l'Union et a été visitée par plusieurs milliers de personnes, vient d'arriver en cette ville. Elle pourra être vue pour quelque temps seulement, depuis 9 heures A. M., jusqu'à 9 P. M., au No. 43, rue d'Orléans, en face du Théatre d'Orléans.
L'exhibition sera ouverte pour les dames exclusivement, depuis midi jusqu'à 2 heures P. M. chaque jour.
Prix d'entrée ... 50 cents.
Billets pour la saison ... $1 00
16 mars—tf

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS.
EXECUTE PAR
MM PHILASTRE ET CAMBON,
Peintres des décors du Grand Opera et des menus plaisirs du Roi.
LES soussignés ont l'honneur d'informer le public que le Panorama de Paris sera visible, à dater du Vendredi, 15 Mars courant.
L'établissement est situé en face du Théatre Saint-Charles, et sera ouvert tous les jours, depuis le matin jusqu'à la nuit.
Diverses améliorations ayant été faites, l'illusion est maintenant plus complète que jamais.
Prix d'entrée ... $1.
Moitié prix pour les enfans au-dessous de 10 ans, et les domestiques.
Abonnemens à raison de $5 pour toute la saison. Les anciens abonnemens continuent toujours.
14m BILFELDT & LANSOT.

ACADEMIE DE DANSE De Mr J. DEVOTI, est transportée dans la Salle du Bal d'Orleans.
Les leçons particulières auront lieu dans le cours de la journée.
Les leçons de classe le soir, le lundi, mercredi et vendredi.
Les personnes qui trouveront Mr. Devoti absent de chez lui, sont priées d'écrire leurs noms sur l'ardoise qui sera placée à la porte de la salle. 7m

A VENDRE—Le CAFE situé sur la Levée, entre les rues de l'Hopital et du Quartier, No. 242. S'adresser sur les lieux. 21 mars—3

$40 DE RECOMPENSE.
VOLÉ par un homme blanc de moyenne taille, vêtu d'une levite brune, d'une chambre à coucher à bord du bateau à vapeur Genl. Gaines, dans la matinée du 20 mars, au quai de la rue Poydras, une MONTRE en or, *patent lever*, dont on ne se rappelle pas le numéro, avec chaine en or d'un superbe travail, manufacturée par Parkinson et Frodsham, Londres ou Liverpool, elle avait un garde-montre en ruban et une clef en écaille. La récompense ci-dessus sera donnée pour le recouvrement de la montre en s'adressant à LAWRENCE & LEGENDRE, 21m—5 26 et 28 Nlle Levée

AVIS—T. Ducournau & Co, viennent de recevoir par les navires Marengo et Lafayette, un assortiment complet de linge confectionné à Paris pour la ... que redingotes mérinos noir, veste à la ... des coutil, batiste et autres articles pour la saison.
Ils profitent en même temps de cette occasion pour annoncer à leurs pratiques que le départ de Ducournau étant fixé au 10 avril prochain, ils seront empressés qu'il voudront bien régler leur compte avant cette date. 20 m

AVIS—Banque de l'Union de la Floride, Tallahassee, 14 mars 1839—Je préviens toutes personnes de ne point recevoir, négocier ou prendre un check tiré par Gamble & Reid, sur cette banque pour la somme de $1048.45 en faveur de Beard & Bioren de la Nlle. Orléans, le paiement en ayant été arrêté, les porteurs ... pour la perte du montant du dit check. JOHN PARKHILL, caissier

LE soussigné prévient le public de ne pas négocier un billet de $300, souscrit par M. Pierre Quesnel à la date du 31 octobre 1838, à l'ordre de M. Pierre Pradat, qui l'a endossé et payable à 6 mois de date signé *ne varietur* par Foulon not pub. et tourné par M. Quesnel à M. Joseph Bogereau, en payment du solde du prix de la vente que ce dernier a fait audit Sieur Quesnel, de l'esclave Victoire dite Marabout, suivant acte de vente passé devant ledit Foulon, notaire, en date du 31 octobre 1838, aux termes duquel ladite esclave a été vendue avec garantie des maladies et vices prévus par la loi. L'esclave Victoire n'ayant pas rempli les conditions de la vente, le billet ne sera pas payé à son échéance. 20 m P. QUESNEL

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge, 9 mars 1839. No. 11010.—Tastet & Delamare contre leurs créanciers—Sur lecture et enregistrement d'un tableau provisoire de distribution, dans cette affaire; il est ordonné par la cour que toutes personnes y ayant intérêt, ... dans les dix jours qui suivront la première publication du présent avis, les raisons pourquoi le susdit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués en conformité à ce tableau. Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, 9 mars 1839.
11 mars—3 OLLIE, député greffier.

LES soussignés viennent de recevoir par leurs derniers arrivages de France, un assortiment des plus complets d'étoffes d'été les plus nouvelles, et un grand nombre d'articles confectionnés, dans le dernier genre. E. & CORDEVIOLLE & LACROIX 19 m 4 123, rue de Chartres.

A VENDRE—Un superbe carosse pour une famille avec les harnais complets, ayant été mis en usage pendant quelques temps seulement il sera vendu à bas prix au Louisiana Carriage Repository, No 13 et 11 rue Royale. 19m

AVIS—James B. Berry, barbier et perruquier, informe respectueusement le public qu'il a transporté sa demeure de la rue de la Douane, au No. 5, rue Bienville entre les rues de la Vieille-Levée et Chartres. 12 mars

ON desire acheter des citernes de la contenance de 1000 à 1500 gallons chaque, (qui auraient déjà servies.) S'adresser à l'entrepôt de sangsues, rue du Quartier, No 26, entre Condé et la Levée. 4m

100,000 SANGSUES. Reçu par les derniers arrivages d'Europe, les sangsues de toutes grosseurs et à vendre depuis 10 cents, jusqu'à 25 cts, au dépôt général, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et Levée.
L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 16 m

ON a besoin de 19 nègres pour conduire des brouets à qui l'on donnera des gages libérales—S'adresser sur l'habitation de M. Pandela, près des Barracks. 20 m

QUARTIERS-GENERAUX.
Nouvelle Orléans, 2 mars 1839.
Ordre général—No. 2.
Le gouverneur et commandant en chef a nommé les personnes suivantes pour ses aides-de-camp:
HILARY B. CENAS,
LUCIEN HERMANN,
Par ordre du commandant en chef.
PERSIFOR F. SMITH, Adjudant et Inspecteur.
4 mars

ON a besoin d'un professeur d'anglais qui comprenne un peu le français. S'adresser à M. McManus, rue d'Amour, No. 9e. 19 mars—3

A VENDRE A L'AMIABLE—Une négresse âgée de 27 à 28 ans, parlant anglais, français et espagnol, depuis son enfance dans le pays, elle est bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, parfaitement garantie. Elle n'est vendue que pour clore une société. S'adresser rue des Remparts, entre Conti et St. Louis No. 115. 19 mars—3

W. S. WATERMAN, Encanteur et Marchand à Commission, No. 12, rue de Chartres, (récemment occupée par Robeson et Sewall) où il sera prêt à recevoir les ordres pour ventes de propriétés immobilières, nègres, cargaisons de batimens, meubles de ménage et marchandises de toutes descriptions.
Les jours de vente, les mardi, jeudi et samedi.
Les personnes qui désireraient faire vendre quelques marchandises, voudront bien les envoyer la veille du jour d'encan. 19 mars

DEMANDE—Une dame française (porteur de son diplôme de l'Université de Paris,) enseignant le français, l'anglais et la musique; désire trouver une situation dans une famille particulière (hors ville) pour être chargée de l'éducation de plusieurs jeunes personnes.
S'adresser pour les renseignements à Mr le Docteur Lambert, rue de Chartres, No. 241, et au bureau de l'Abeille. 19 mars—3

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment d'articles d'été tels que jaconnats, mousseline, broderies, &c., qu'ils vendent en gros et en détail.
Ils ont aussi un bel assortiment de mérinos à 75 cents la yard et une piastre l'aune, toute étoffe $1 50.
WIOTTE & SALLE, 16m—6 Encoignure Chartres et Conti, No 46

BANQUE DE LA CITE—Nouvelle Orléans, 15 mars 1839.—Cette Banque achète des Traites sur l'Angleterre. 16mars R. T. PALFREY, caissier

AVIS—Les soussignés ont reçu de France par les navires Maringo et Rubicon, un bel assortiment de marchandises consistant en
Redingottes de mérino,
Habits do
Pantalons do
do coutil,
do lasting,
Redingottes de Guinghams,
Caleçons en toiles,
Gilets piqués,
Chapeaux de soie noir et de feutre gris,
Mouchoirs de batiste,
Cols d'été,
Gants fil blanc et en couleur,
Chaussons soie et en coton,
Bretelles en fil et en soie &c.
Aussi un bel assortiment de mérinos et de coutil en pièces qu'ils se chargent de faire confectionner dans le dernier goût. REINEKE DELERY & Co, 19 m 99, rue de Chartres.

BANQUE DE LA CITE—Nouvelle Orléans 15 mars 1839.—Cette institution achète des traites sur le Nord des Etats-Unis. 16 mars R. T. PALFREY, caissier.

POUR LOUISVILLE Cincinnati et Pittsburgh—Le superbe bateau à vapeur NORFOLK, capt. John Smith, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, Lundi, 25 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Lafayette ou à PIERCE, SHANNON & BRO. 22 m 57, rue des Magasins.

POUR ST. MARTINVILLE et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur bon marcheur NASHVILLE, capitaine P. Blanchard; partira positivement pour les ports ci dessus, samedi prochain, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 22 mars 19, St. Louis.

POUR CINCINNATI & PITTSBURG.—Le bateau à vapeur WINCHESTER, capt Anderson, partira pour le port ci dessus et ceux intermédiaires, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au quai de la rue Girod, ou à ADAMS & HARTWELL, 22 mars 36, Poydras.

POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur ISABELLA, capt. C. Walker, partira du lac au bout du rail-road, pour le port ci-dessus dimanche 24 courant, à l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co, 22m 26, Nlle. Levée.

POUR ALEXANDRIE & Natchitoches et les ports intermédiaires—Le bateau-à-vapeur JOHN LINTON, capt. F. Kimball, partira pour les ports ci-dessus dimanche 24 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Conti ou à BLAIR & SATTERFIELD, 21 m 91, Magasins.

POUR LOUISVILLE—Le superbe bateau à vapeur *Chancellor*, capitaine John Shallcross, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira Dimanche 24 du courant, à 10 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à 21 mars FORSYTH & LIMERICK.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI ET PORTSMOUTH.—Le beau bateau à vapeur NORTH AMERICA, capitaine J. Ass, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, Samedi prochain, 23 du courant, à 10 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue Douane, ou à LAYET & AMELUNG, ou à 21 mars FORSYTH & LIMERICK.

POUR PITTSBURGH—Le beau bateau à vapeur LAMP LIGHTER, capitaine ——, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires mardi, 26 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à PIERCE SHANNON & BROTHERS, 57, Magasins.
N. B. Le bateau ci-dessus est classé A 1. dans tous les bureaux de la ville. 21 m

POUR CINCINNATI—Le beau bateau-a-vapeur ADRIATIC, capitaine Perry, sera prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, demain matin et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser à bord au quai de la rue Girod, ou à 20m JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.

POUR BALTIMORE—Ligne Régulière. Le brick A 1, fin voilier CATHARINE, capitaine Vesper, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD, 22 mars 22, rue Bienville.

POUR LA MOBILE.—La goelette VICTOR, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre 300 barils de fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à GEO. E. COOLIDGE, 22 mars 56, rue Gravier

POUR BOSTON—Le brick A 1, ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN A. MERRITT, 22 mars 53, rue du Camp

POUR CHARLESTON—La belle goelette ELLEN, capitaine Tyler, a besoin du fret de 500 barils pour compléter sa cargaison et partira pour le port ci-dessus demain 23 du courant. S'adresser à bord ou à WOOD & SIMMONS, 22 mars 80, rue des Magasins.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pennsylvanie—Le beau navire ITALY, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Miller, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 7, troisième municipalité, ou à N. F. COMLY & Co. 97, rue du Camp
Les frais sur le fret sont avancés par cette ligne. Le paquebot Ohio suivra le navire Italy. 22 mars

POUR VERA-CRUZ—Passage seulement—Le brick fin voilier BORDEAUX PAQUET, capitaine Stephanson, ayant toute sa cargaison engagée, partira Samedi prochain. Pour passage, s'adresser à bord, au-dessous de la presse à coton, ou à JOHN T. LAGUERENNE & Co. 22 mars 9, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il aura complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à ROGERS, GRAY & Co. 81, Canal

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau navire ALEXANDRE TOUSSIN, capitaine Lockoutous, partira positivement le 25 du courant. Pour le susdit passage seulement, s'adresser à bord ou à BLANCHARD FIMER & Co 22 mars 26, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—30 courant—Le navire paquebot CHARLEMAGNE, capitaine Jackson, sera expédié comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hotel du Commerce, ou à W. R. POSDICK & Co. 22 mars 182, Tchoupitoulas.

POUR LA VERA CRUZ—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Esplanade ou à J. W. ZACHARIE & Co rue de la Douane.

POUR LA VERA CRUZ.—La belle goelette WATER WITCH, capt. Dupierre, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour le reste du fret et passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 22m 19, rue Toulouse.

DEMANDE D'UN BATIMENT.—On a besoin d'un bâtiment de première classe doublé et chevillé en cuivre, pour prendre une cargaison pour Matamoras et aller en Europe. Il devra être capable de prendre 800 balles de coton. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co. 21 mars rue Royale.

ON a besoin d'un bâtiment qui pourra porter 250 ou 300 boucauts pour charger dans le haut de la rivière. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & Co. 21 m 91, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Demain vendredi 22 courant—Le brick GRECIAN, capitaine Lemont, ayant toute sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de beaux emmenagements pour 2 ou 3 passagers, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24 Poydras.

POUR NEW-YORK—La goelette de 1ère classe MARION, capt. William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier

PAQUEBOT REGULIER POUR NEW YORK—Ligne de paquebots entre la Louisiane et New York—Le navire paquebot YAZOO, capt. Trask, commencera à prendre un chargement dans un ou deux jours et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser au capitaine, à bord en face du marché aux légumes, ou à JAMES B. HULLIN, 74, rue du Camp
Le navire de première classe MISSISSIPI suivra le Yazoo et partira une semaine après. Cette ligne est augmentée de manière à pouvoir offrir la même facilité aux expéditeurs pendant toute l'année. 21

POUR ST JOSEPH ET APALACHICOLA—Samedi, 23 courant—La goelette CURLEW, capt Lacomb, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24 Poydras.

POUR LA HAVANE—La barque fin voilier CLARION, capt. Young, partira positivement Samedi prochain, 23 courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emmenagements pour passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 21 m

POUR NEW-YORK—Le navire A 1 CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci dessus sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 20 mars 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire ANTIOCH, capitaine Wescott, partira pour le port ci dessus vers le commencement d'avril; pourra prendre 6 ou 8 passagers de l'avant. S'adresser au capitaine à bord au bas de la presse à coton du Mississippi ou à LAUR MILLAUDON, 20m 140, Bourbon

POUR BOSTON—Premier bâtiment—La barque A. 1, GEORGE BEDFORD, capitaine Keating, ayant les deux tiers de sa cargaison à bord, peut prendre encore 100 balles de coton ou la valeur pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Suzette, ou à GEORGE BEDFORD, 20 mars 22, rue Bienville.

POUR NEW YORK—La barque fin voilier DUC D'ORLEANS, capt. Headley, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à LEVI H. GALE, 20 m 93, Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le superbe brick WASHINGTON, capitaine Thompson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. D. DENEGRE, 20 mars 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Devant suivre le Swan—Le brick paquebot neuf WASHINGTON, capitaine Thompson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.
N. B. On avance les frais sur les marchandises qui sont envoyées à leur demande.

POUR LA HAVANE—Le superbe brick paquebot fin voilier DOUGLASS, capitaine Alan Baker, partira positivement pour le port ci-dessus dimanche prochain, 24 courant. Pour passage, ayant de beaux emmenagements ou pour fret, s'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGERS & Co., 30, Bienville 20m

A FRETER—Le brick COMET, tirant peu d'eau, doublé et chevillé en cuivre, du port de 300 barils. S'adresser à bord, au bas de la rue Jefferson, ou à CUCULLU, LAPEYRE & Co, 19 mars 27, rue Toulouse.

POUR BOSTON—La barque fine voilière GEORGE BEDFORD, capt. Keating ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 19 m 22, Bienville.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier HARRIET BRAINARD, capitaine Nickerson, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 19 mars 22, rue Bienville.

8 BOUCAUTS Sucre, en débarquement du bateau à vapeur Semaphore, à vendre par GOURDAIN & BENIT, 21 mars 13, rue Conti.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
FOND D'UN CAFE A VENDRE—Il sera vendu samedi, 23 courant, à 10 heures A. M. au no. 90, Nlle-Levée, le fond du café "Uncle Sam", consistant en liqueurs assorties, meubles &c.—Aussi: environ 50 matelats, bois de lit, couvertes et une variété d'autres articles. 22 m

PAR HEWLETT ET CENAS.
Vente de Porc en masse.
IL sera vendu, Samedi soir, 23 courant, à 4 1/2 heures sur la Levée, en face de la rue Poydras. Une quantité de porc en masse, environ 185,000 liv. consistant en jambons, plats-côtés et épaules endommagés à bord du steamer Pacona, vendus par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions—comptant. 22 m

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi, 26 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi, dans les magasins de MM. H. & W. Anderson, rue Tchoupitoulas, no. 83 et 84, le reste de la cargaison du brick Willoughby, venant de Messine.—Conditions à la vente. 22 m

PAR BACH & CALHOUN.
IL sera vendu Mardi, 26 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité,
TROIS LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Magasins et Lacourse. Le lot No. 1, mesure 32 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 103 pieds et face à la rue Lacourse.
Le lot No. 2 joint le No. 1 et a la même face sur la rue des Magasins, sur une profondeur de 103 pieds.
Le lot No. 3, mesure 25 pieds de face à la rue Lacourse, sur 64 pieds de profondeur.
Conditions—1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété. 22 mars

PAR P. DUBERTRAND—Encanteur.
IL sera vendu samedi 30 mars courant, à la Bourse de Cité rue St. Louis, à midi. Un nègre africain, nommé Baptiste, âgé d'environ 47 ans, bon sujet et garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: moitié à 3 et moitié à 6 mois, sur billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement avec stipulation de 10 pour cent d'intérêt annuel en cas de non paiement à échéance.
L'acte de vente devant C. Boudousquié, notaire public. 22m—6

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
VENDREDI, 22 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 50, pour compte de qui il appartiendra, 3 balles mouchoirs masulipatam.
—AUSSI—
2 balles brie, partiellement avariées, 2 malles mouchoirs madras, 1 malle à épreuve; coutil français de ..., ginga a mesclats; jaconats; colette; cotonade; tiennes, &c &c.
Conditions, à la vente. 21 m

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu samedi prochain, 23 du courant, à 10 heures précises du matin, à leur magasin d'encan, sans aucune réserve,
Une quantité de marchandises assorties composant le reste d'un fond de magasin.
Conditions, comptant. 21 m

PAR A. L. FERNET, 107, rue de Chartres.
IL sera vendu samedi prochain, 23 du courant, à la Bourse St. Louis:
Un lot de terre situé faubourg Tremé, rue St. Claude, entre celles du Maine et Ste. Anne, no. 50, ayant 30 pieds de face à la rue St. Claude, sur 120 pieds de profondeur (mesure française).
Sur lequel lot se trouve une maison briquetée entre poteaux, composée de 4 appartemens à feu, 2 cabinets, galerie, une cuisine en bois de deux appartemens et une dépense, cuve, latrines briquetées entre poteaux, deux cours, la première qui est entre la maison et la cuisine est briquetée, et l'autre, derrière la cuisine, est divisée en deux autres cours dans l'une desquelles il y a une petite bâtisse propre à loger quelques domestiques; de plus quelques autres améliorations.
Conditions, moitié comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant Amedée Ducatel, aux frais de l'acquéreur. 21 m

PAR J. LEVY.
IL sera vendu Vendredi prochain, 22 du courant, à 10 heures, en face du magasin No. 53, rue des Magasins:
6 pipes vin de Madère de la côte sud, garanties,
6 demi do do do do
6 quarts do do do do
21 mars—2

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu samedi prochain, 23 courant, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, à midi.
CINQ LOTS DE TERRE à McDonoughville, à l'encoignure des rues du Marché et Adams, faisant face en partie au café "Live Oak" et à la salle de bal du "Pavillon", comme il appert sur le plan qui sera exhibé le jour de la vente. Conditions, $100 comptant sur chaque lots et la balance à 6, 12 et 18 mois en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Il sera vendu au même moment et lieu, le bail et les améliorations du café "Liveoak." Les renseignements et les conditions ainsi que le plan seront montrés et expliqués le jour de la vente. Toutes les propriétés ci-dessus sont situés à une très petite distance de la place de débarquement du Steam Ferry Company.
La vente sera positive. 21m

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu samedi, 23 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
La griffonne Marty, âgée d'environ 28 ans, excellente marchande en marchandises sèches, bonne blanchisseuse et repasseuse, sachant faire la cuisine et coudre très bonne garde d'enfants, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
La négresse SALY, âgée d'environ 20 ans, excellente marchande en marchandises sèches, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions, comptant. 21 mars

PAR P. A. GUILLOT.
IL sera vendu samedi, 23 courant, après dîner, à 4 heures et demie, à la résidence du soussigné, chemin du Bayou, vis à vis la propriété de Mme. Griffon, une belle Barrouche pour 1 ou 2 chevaux, 1 Phaeton, 1 Cabriolet et 3 chevaux pour voitures.
Les conditions au moment de la vente.
21m—3 R. SALAUN, courtier.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, Vendredi, 22 du courant, à 11 heures du matin, au No. 9, rue Toulouse et pour compte divers comptes.
100 barriques vin Mont-Ferrand.
40 do de vieux St. Julien.
40 do de Marseille.
1,000 caisses do St. Julien.
300 do do vieux St. Julien.
300 do do Château Margaux.
300 do do Lafitte.
100 barils vin blanc, Sauterne, et Barsac.
300 paniers champagne première qualité.
50 caisses vin de Bourgogne.
20 do liqueurs en cruchons dorés.
50 do do assorties.
30 do crême de noyaux.
150 paniers anisette.
30 caisses fruits à l'eau-de-vie.
300 boites sardines.
100 milliers bouchons.
5 do bouteilles.
13 quart pipes eau-de-vie de Champagne.
13 barils eau-de-vie de Cognac.
Conditions: à la vente.
J. B. BLACHE.

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.
IL sera vendu samedi prochain, 23 courant, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis,
Une maison neuve en bois à deux étages située dans la rue d'Amour, entre les rues du Port et St. Ferdinand, 3ème municipalité ayant 29 pieds de face à la rue Amour sur une profondeur de 100 pieds. Ladite maison en bois contient ... chambres au rez de chaussée ayant des cheminées dans chaque chambre, ainsi que deux chambres au second, avec une galerie, une galerie sur le derrière de 12 pieds sur 6, cabinet sur un bout de la galerie d'escalier sur l'autre fermant au dessous. Galerie au second étage et cabinet, balcon, faisant face à la rue. Un puit dans la cour renfermé en planches, cuisine double pour 2 familles, divisée au milieu et ayant une cheminée de chaque côté, bâtie en bois de cypre et élevée d'un pied de terre, latrine sur pour en brique élevé deux pieds au dessus du sol et divisés aussi pour 2 familles. Ladite maison est bien achevée et a deux parties, une de chaque côté et est enclose de planches de cypre.
Les nombreuses améliorations que l'on fait tous les jours dans cette partie de la ville rendent cet endroit un des plus salubres de la 3me. municipalité et offrent une bonne occasion aux capitalistes et à ceux qui aiment à vivre dans un endroit tranquille et retiré; cette maison est située pour convenir à tous les goûts.
Conditions moitié comptant et l'autre moitié à 6 et 12 mois de credit en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par devant M. Lacorque Turgeau, not. pub. aux frais des acquéreurs. 19m

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS—Nlle. Orléans, 15 mars 1839.—L'élection par les actionnaires de six Directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au Bureau de la Compagnie, lundi, 1er avril 1839, de 10 heures du matin à 3 heures P. M. Par ordre de la Direction.
16 m J. A. DUREL, Sec.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur J. TOUSSAINT a transporté son domicile, rue Toulouse, 126, entre Bourbon et Dauphine.
Les personnes qui voudraient le consulter chez lui, l'y trouveront tous les jours de midi à 3 heures. 16 m—3

LA Première Foire des Mécaniciens et Artisans, aura lieu demain, Vendredi, 15 courant, au Museum de Plough, No 36, rue St. Charles, en face de l'Hotel de l'Echange, et sera ouvert pendant six jours.
Les directeurs n'ont épargné aucune dépense pour rendre cette exhibition aussi intéressante que possible et ils se flattent que les efforts qu'ils font pour l'avancement d'un sujet aussi important, celui de l'avancement des arts et manufactures) rencontrera l'approbation et l'encouragement du public.
L'exhibition commencera à 11 heures A. M., et un discours approprié sera prononcé par le Révérend Théodore Clapp.
Billets d'admission ... 50 cents.
Enfans moitié prix. Les billets pourront être obtenus au Museum.
La recette, après avoir déduit les dépenses nécessaires, sera appropriée à la société des Mécaniciens de la Nouvelle Orléans, pour leur aider à batir un superbe édifice qui sera appelé Mechanic's Institute.
Les directeurs seront toujours prêt pour la réception des visiteurs.
ALX. PHILIPS,
A. L. PLOUGH,
A. MONDELLI,
N. WOLMES,
J. De CORDOVA,
A. W. SCATES. 14 m

MARCHANDISES DU PRINTEMPS—Les soussignés reçoivent par le Sidney de Liverpool ... mousselines de goût, consistant en satins ... et carreaux à dards; rubans à carreaux & à raie, qu'ils offrent en vente. BARBER BRO. & Co, 15m 17, place de la Bourse, entre St. Louis et Conti

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1839.
LES actionnaires de la compagnie de Navigation d'Orléans, sont notifiés par les présentes qu'une assemblée spéciale sera tenue dans les bureaux de la compagnie, No 180 rue du Bayou, Lundi 25 de ce mois, à 5 heures du soir, pour délibérer sur les affaires générales de cette institution.
Par ordre de la Direction.
9 m—16 GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. O.
Nouvelle-Orléans, 8 Mars 1839.
A L'Election annuelle des actionnaires, tenue le 4 courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs de cette institution:
MM. Wm G. Hewes, Abijah Fisk,
L. R. Ascusil, P. E. Layet,
Manuel White, Isaac Bridge,
A. Ledoux, A. P. Gray,
Robert Layton, A. Legendre.
G. M. Lee.
Et à une assemblée de la direction tenue le 7 courant, W. G. Hewes, Esq. a été unanimement réélu président.
G. O. HALL, 9 mars Caissier.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 du courant, il a été résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs ... sont invités à faire un troisième paiement de six piastres par action le 8 avril prochain au plus tard.
Nouvelle-Orléans, le 8 mars 1839.
9m WILLIAM FURST, secrétaire.